ACCORD TECHNIQUE
N°IV-2026-3176-01

Type(s) d'occupation :	Adresse(s) de l'occupation :
Branchement Réf. pétitionnaire : **DD26/062298**	**163 avenue Jean Mermoz**

Affaire suivie par :
Pierre-Alexandre COURROUX

Pétitionnaire :
ENEDIS-UREPYRELANDES-MOAR-VOIRIE
MONSIEUR MELET STEPHANE
5 BOULEVARD ALSACE LORRAINE
65005 TARBES

Monsieur,

Vous avez sollicité l'autorisation de procéder à des travaux de fouille pour un raccordement au réseau Enedis au 163 avenue Jean Mermoz. Je vous donne mon accord sous les réserves suivantes :

PRESCRIPTION(S) GÉNÉRALE(S) :
Les travaux doivent être réalisés conformément au règlement de voirie communal en vigueur.

PRESCRIPTION(S) PARTICULIÈRE(S) :

Une réfection provisoire sera réalisée dès que la tranchée sera remblayée.

La réfection définitive sera réalisée suivant les prescriptions ci-dessous :

Sur le trottoir, la réfection définitive sera réalisée en béton bitumineux 0/6 sur une épaisseur minimale de 5 cm ainsi qu'un joint d'étanchéité à l'aide d'émulsion de bitume et de sable fin de carrière entre cette réfection et le revêtement initial.

Une distance minimale de 0,30 m doit être respectée au-dessus et en dessous des génératrices inférieures et supérieures des canalisations existantes

Je vous prie de croire, **Monsieur,** à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Pau, le 25 septembre 2026

Sandrine Liso
Pour le Maire et par délégation
La Cheffe du service Occupation du Domaine Public